

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: Refrfluid 1

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

E7012402: 25 L

E7012404: 50 L

E7012406: 100 L

UFI: KD10-80TF-400K-EJQ6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Fluides de transfert de chaleur.
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Lauda Dr. R. Wobser GmbH & Co. KG

Rue/B.P.: Laudaplatz 1

Place, Lieu: 97922 Lauda-Königshofen

Allemagne

WWW: www.lauda.de

E-mail: info@lauda.de

Téléphone: +49 (0)9343-503-0

Télécopie: +49 (0)9343-503-222

Service responsable de l'information:

Section Quality Management,

Téléphone: +49 9343 503-331, E-mail info@lauda.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,

Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Repr. 1B; H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT RE 2; H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 2 de 11

Mentions de danger:	H360 H373	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence:	P201 P260 P280 P308+P313 P501	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient: éthylène glycol, 2-Éthylhexanoate de sodium
Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Ce produit ne contient pas de composants en quantité égale ou supérieure à 0,1 % (p/p) qui présentent des propriétés perturbant le système endocrinien conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2119456816-28-xxxx N°CE 203-473-3 CAS 107-21-1	Éthylène glycol Acute Tox. 4; H302. STOT RE 2; H373.	10 - 25 %
N°CE 243-283-8 CAS 19766-89-3	2-Éthylhexanoate de sodium Repr. 1B; H360D.	< 1 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales: Premiers secours: veillez à votre autoprotection! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 3 de 11

Après contact avec la peau:	En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de troubles, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Le produit est ininflammable. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.
En cas d'incendie, après la vaporisation de l'eau, risque de formation de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'exposition. Circonscrire la zone de danger. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Assurer une bonne ventilation. Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate. Nettoyer les résidus de traces avec beaucoup d'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 4 de 11

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection contre l'incendie et les explosions: Éviter les lumières non protégées, les feux et autres sources d'allumage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement: Stocker les réservoirs dans un lieu frais, sec et bien aéré. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver uniquement dans les récipients d'origine. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.
température de stockage: 5 - 35 °C
Durée de conservation: 24 mois

Conseils pour le stockage en commun: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
107-21-1	Éthylène glycol	Europe: IOELV: STEL	104 mg/m ³ ; 40 ppm (peut être absorbé par la peau)
		Europe: IOELV: TWA	52 mg/m ³ ; 20 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VLE	104 mg/m ³ ; 40 ppm (peut être absorbé par la peau)
		France: VME	52 mg/m ³ ; 20 ppm (peut être absorbé par la peau)

DNEL/DMEL:

Indication sur Éthylène glycol:
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 35 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 106 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, local: 7 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 53 mg/kg bw/d

Indication sur 2-Éthylhexanoate de sodium:
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, systémique: 14 mg/m³
DNEL long terme, ouvriers, dermique, systémique: 2 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par inhalation, systémique: 3,5 mg/m³
DNEL long terme, consommateurs, dermique, systémique: 1 mg/kg bw/d
DNEL long terme, consommateurs, par voie orale, systémique: 1 mg/kg bw/d

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 5 de 11

PNEC: Indication sur éthylène glycol:
PNEC eau (eau douce): 10 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 1 mg/L
PNEC eau (libération périodique): 10 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 37 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 3,7 mg/kg dw
PNEC terre: 1,53 mg/kg dw
PNEC station d'épuration stp: 199,5 mg/L

Indication sur 2-Éthylhexanoate de sodium:
PNEC eau (eau douce): 0,36 mg/L
PNEC eau (eau de mer): 0,036 mg/L
PNEC eau (libération périodique): 0,493 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 0,301 mg/kg dw
PNEC sédiment (eau de mer): 0,0301 mg/kg dw
PNEC terre: 0,0579 mg/kg dw
PNEC station d'épuration stp: 71,7 mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme NF EN 374.
Type de gants: Caoutchouc nitrile
Période de latence: >480 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1:2022.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter le contact avec la substance. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après une manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	transparent, rose
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 6 de 11

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	109 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 3,20 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 15,30 Vol%
Point éclair/plage d'inflammabilité:	> 60 °C
La température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	à 20 °C: 6 - 8
Viscosité, dynamique:	à 20 °C: 1,22 mPa*s
Viscosité, cinématique:	à 20 °C: 1,17 mm ² /s
Solubilité dans l'eau:	à 20 °C: complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 20 °C: 22,23 hPa à 50 °C: 117,16 hPa
Densité:	à 20 °C: 1,045 g/mL
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	400 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire. Éviter les lumières non protégées, les feux et autres sources d'allumage.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants, rouille

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique:	En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone Aucune donnée disponible
--------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 7 de 11

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix calculé: > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix calculé: > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix calculé: > 20 mg/L

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B; H360 = Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 2; H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune

Autres informations:

Indication sur éthylène glycol:

DL50 Rat, par voie orale: 7712 mg/kg (OECD 401)

DL50 Souris, dermique: > 3500 mg/kg (OECD 402)

DL50 Rat, par inhalation (Aérosol): 2,5 mg/L/6h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 8 de 11

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Indication sur éthylène glycol
Toxicité pour les algues:
CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 6500 - 13000 mg/L/96h (EPA 600/9-78-018, 1978)
Toxicité pour la daphnia:
CE50: >100 mg/L/48h (OECD 202)
Toxicité pour le poisson:
Court terme, CL50 Pimephales promelas (tête de boule): 72860 mg/L/96h (EPA 600/4-90/027.U.S.)
Long terme, NOEC Pimephales promelas (tête de boule): 15380 mg/L/7d (EPA 600/4-90/027.U.S.)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 16 01 14* = Antigels contenant des substances dangereuses
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 9 de 11

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: ID 9003

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: Non réglementé
ADN: ID 9003, MATIÈRES DONT LE POINT D'ÉCLAIR EST SUPÉRIEUR À 60°C MAIS INFÉRIEUR OU ÉGAL À 100°C

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, IMDG, IATA-DGR: néant
ADN: Classe 9, Code: M12

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR: néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: -
Transport autorisé: T
Équipement nécessaire: PP

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):
0 % en poids = 0 g/L

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 10 de 11

Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H360

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence:

P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 30, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H360 = Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H360D = Peut nuire au fœtus.

H373 = Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: Classification, étiquetage

Modification dans la section 3: Composition/informations sur les composants

Modification dans la section 7: Classe de stockage

Modification dans la section 15: Directives nationales

Mise à jour d'ordre général

Créée:

28/11/2012

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

Mise à jour: 30/11/2023
Version: 9.0
Remplace la version: 8.0
Langue: fr-FR
Date d'édition: 4/12/2023

Refrfluid 1

Numéro de matière E701240x

Page: 11 de 11

Abréviations et acronymes:	Acute Tox.: Toxicité aiguë ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise CAS: Service des résumés chimiques CE: Communauté européenne CFR: Code des règlements fédéraux CL50: Concentration létale médiane CLP: Classification, étiquetage et emballage Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses DL50: Dose létale 50% DMEL: Dose dérivée avec effet minimum DNEL: Dose dérivée sans effet EC50: Concentration efficace 50% EN: Norme européenne EQ: Quantités exceptées IATA: Association du transport aérien international IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac LEP: Limite d'exposition professionnelle LIE: Limite Inférieure d'Explosivité MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique PNEC: Concentration prédite sans effet REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques Repr.: Toxicité pour la reproduction RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée TLV: Valeur limite d'exposition TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses UE: Union européenne vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables
----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.